

Compte rendu de l'Assemblée Générale du vendredi 31 août 2012 à CHALONNES SUR LOIRE

Clubs présents :

BRAIN SUR ALLONNES, ASVR AMBILLOU CHATEAU, ES ANDARD BRAIN, FC ANDREZE JUB JALLAIS, ANGERS AFC VETERANS, ANGERS BELLE BEILLE AC, ANGERS CŒUR D'AFRIQUE, ANGERS CROIX BLANCHE OS, ANGERS DOUTRE SC, ESP S. ANGERS, ANGERS FC, ANGERS INTREPIDE, ANGERS LAC DE MAINE AS, ANGERS MONPLAISIR AS, ANGERS NDC, ANGERS SCA, ANGERS SCO, ANGERS VAC, ANGERS VAILLANTE, ASP ANGRIE, ANJOU BACONNE FC, ES AUBANCE, ES AUVERSE MCL, AS AVRILLE, BAUGE EA BAUGEOIS, SC BEAUOUZE, US BEAUFORT EN VALLEE, FC BEAUPREAU, BECON ST AUGUSTIN FC, ES BOUCHEMAINE, A. BOURG D'IRE LE TREMBLAY, AS LA BOUTOUCHERE, AS BRAIN S/LONGUENEE, BREZE O.L., US BRIOLLAY, JS BRION, ES CALIFONTIN, SO CANDE FREIGNE, US CANTENAY EPINARD, E. CARBAY, FC CASTELVARENNAIS, CHACE ST CYR 2000, AS CHALLAIN LOIRE, CA CHALONNES, AG CHAMPIGNE QUERRE, AS LA CHAPELLE DU GENET, U.S. CHATEAUNEUF, CHATELAIS FOOTBALL CLUB, FC CHAUDRON ST QUENTIN, US LA CHAUSSAIRE, AS CHAZE HENRY, AS CHAZE VERN, O. CHEMILLE, ASPTT-CAEB CHOLET, CHOLET JEUNE FRANCE, ESSP CHOLET NUAILLE-GIRARDIERE, SO CHOLET, CHRISTOPHESEGUINIERE ES, US CLEFS, US COMBREE BEL AIR NOYANT, US CORNE, AS LA CORNUAILLE, SL CORON, AS DE LA COTE, AS LE COUDRAY MACOUARD, ES DAGUENIERE BOHALLE, AJAX DAUMERAY, ES DENEÉ LOIRE ET LOUET, RC DOUE LA FONTAINE, A. DURTAL, AS ECOUFLANT, A. ETRICHE, FC FIEF GESTE, AS FOUGERE CHEVIRE, E. FREIGNE, E. LE FUILET, ES GENNES LES ROSIERS, SC HUILLE LEZIGNE, FC INGRANDES LE FRESNE, AS JUMELLES, FC LAURENTAIS LANDEMONTAIS, ES LAYON, FC LAYON, HAUT LAYON, JS LAYON, CS LE LION D'ANGERS, O. LIRE DRAIN, LONGERON TORFOU AS, AC LONGUE, FC LOUET JUIGNEEN, AS LE LOUROUX BECONNAIS, ES MARI GNE, RC MARILLAIS BOUZILLE, AS MAUGES, E. LE MAY S/EVRE, US MAZE, SP MAZIERES EN MAUGES, SV LA MEIGNANNE, JA MELAY, MEMBROLLE PLESSIS US, AS LA MENITRE, FC MESNILAURENTAIS, ES MONTILLIERS, UA MONTREUIL BELLAY, MONTREUIL JUIGNE BENE F, ASC MONTREUIL S/MAINE, ES MORANNES, ASI MURS ERIGNE, I. NEUILLE, USTA NOELLET, ASD NOYANTAIS, FC N.B.G., US PARCAY LA PELLERINE S, FC PELLOUAILLES CORZE, FC LE PLESSIS GRAMMOIRE, POMJEANAIS JA, AS LES PONTS DE CE, CAS POSSOSAVENNIERES, USA POUANCE, ES LA POUZE, AS LA PREVIERE ST MICHEL, A. LE PUY ST BONNET, ES PUY VAUDELNAY, AS LES RAIRIES, ES ROMAGNE ROUSSAY, AS SALLE AUBRY POITEVINIERE, RC LA SALLE DE VIHIERES, O. SAUMUR FC, ES SEGRE, AS SEICHES MARCE, SC SERMAISE, ASCP SOMLOIRE, SOULAIRE FENEU AS, E. ST ANDRE DE LA MARCHE, ASC ST BARTHELEMY, US ST CLEMENT DE LA PLACE, O. LOIRE ET EVRE ST FLORENT, ES ST GEORGES DES GARDES, US ST GEORGES S/LOIRE, AS ST HILAIRE VIHIERES - ST PAUL, ES ST JEAN ST LEGER ST MARTIN, ST LEGER BEGROLLES BE LEGER FC, F. ST MACAIRE EN MAUGES, US ST MARTIN AVIRE LOUVAIN, ES ST MATHURIN, O. ST MELAINE S/AUBANCE, AS ST PHILBERT DU PEUPLE, AS ST PIERRE MONTREVAULT, AS ST SYLVAIN D'ANJOU, STE CHRISTINE BOURGNEUF FC, SC STE GEMMES D'ANDIGNE, EA LA TESSOUALLE, AS TIERCE CHEFFES, ARC TILLIERES, FC LA TOURLANDRY, TOUTLEMONDE MAULEVRIER, EGLANTINE TRELAZE, AF TREMENTINES, USSCA, AS VALANJOU, ES VAL BAUGEOIS, FC VAL DE MOINE ST GERMAIN S/ M, ES VARENNES-VILLEBERNIER, VERCHERS ST GEORGES S/LAYON, US VERGONNES ARMAILLE, ASR

VERNOIL VERNANTES, FC VEZINS CHANTELOUP, FC VILLEDIEU RENAUDIÈRE, JA VILLEMOSAN, FC VILLEVEQUE SOUCELLES, AS VIVY NEUILLE, SC LE VOIDE, ES YZERNAY, ASC ANGERS, ASPTT FOOT ENTREP ANGERS, CHOLET AS, SARRIGNE O., AS CHU ANGERS, SANTE ANJOU SPORTS ANGERS, USAC ANGERS, CHOLET FOOT THALES, C.F. ANGERS, SC DIABOLOS TRELAZE, ASEP ANGERS, FC BAUMETTE ANGERS, CHATELAIS US,

Clubs absents :

UF ALLONNES, ANGERS JEAN VILAR FC, US BLOU, E. BROC CHIGNE GENNETEIL, CHOLET EUROPE, FC CHOLET PORTUGAIS, ES JARZE, US MARANS GENE, AS BAYARD SAUMUR, US PORTUGAIS SAUMUR, ES ST LAMBERT DES LEVEES, AC ST LAMBERT LA POTHERIE, O. STE GEMMES S/LOIRE, FOYER TRELAZE, ES VAULANDRY, MUNICIPAUX ANGERS, US PROFESSEURS ANGERS, ES CREDIT AGRICOLE ANGERS, CHATEAUNEUF BLACK PINK FUTSAL, CHATEAUNEUF ESPERANCE CASTELN., CHEMILLE FUTSAL CLUB, ANGERS COPAINS ASCD, PONTS DE CE LOISIRS.

Clubs absents et représentés:

FC LA CHAPELLE ST LAUD, AS MEDICO SOCIALE ANGERS

Membres du Conseil de District présents :

Mme Geneviève LANDEAU. MM. Guy RIBRAULT, Jack GASTINEAU, Hervé LANSIAUX, Hubert SOURICE, Gérard PAQUEREAU, Jean-Baptiste AUGEREAU, Gérard LEBRIN, Sébastien CORNEC, Jean-Michel BELLARD, Alexis BROUARD, Pierre LEROY, Eric SALMON, Christophe PERROUD, Michel PERROT, Daniel DELAUNAY, Jack CHARBONNIER et Serge DEVID.

Membres du Comité Directeur excusés :

Mme Fabienne MANCEAU et M. Richard DOGUET.

Ordre du Jour de l'Assemblée Générale

20 heures : Ouverture

- Mot d'accueil de Madame le Maire de CHALONNES
- Approbation des PV des AG du 01/09/2011 et du 01/06/2012
- Présentation du rapport moral de la saison 2011/2012. Approbation
- Présentation des comptes financiers de la saison 2011/2012 et rapport du Commissaire aux Comptes. Approbation
- Présentation du budget prévisionnel 2012/2013

PAUSE

- Présentation du club de CHALONNES par son Président
- Intervention des personnalités
- Sujets présentés :
 - Numérisation des feuilles de match
 - Journée « Défi de femmes, femmes de défis »
 - Le Challenge du District
 - Retour sur les principaux axes de la mandature
- Examen du vœu
- Remises diverses
- Palmarès de la saison 2011/2012
- Mot de clôture du Président du District

Ouverture de la séance par le Président Guy RIBRAULT à 20h15

1) Présentation des invités présents :

- Monsieur Georges JOUHANDIN, Conseiller municipal délégué de la Vie Associative, des Sports et du Jumelage, représentant Mme Stella DUPONT, maire de CHALONNES SUR LOIRE
 - Monsieur Gilles GRIMAULT, Conseiller Général, Délégué aux Sports du Conseil Général.
 - Monsieur Jean-Yves GAUTIER, ancien Président du District de football du Maine et Loire.
 - Monsieur Michel TRONSON, Président de la Ligue Atlantique de Football qui nous rejoindra.
 - Monsieur Sébastien CORNEC, Président du club de CHALONNES SUR LOIRE, qui nous reçoit.
 - Monsieur José ALCOCER, Directeur Technique Régional.

Les personnalités excusées :

- Madame Stella DUPONT, Maire de la ville de CHALONNES SUR LOIRE
- Madame Charlotte DUEDAL, représentant notre partenaire du Crédit Agricole
- Monsieur Jean François FREMONT, Président du Comité Départemental Olympique et Sportif
- Monsieur Alain MARTIN, Président du district de Loire Atlantique

Bonsoir,

Je suis heureux d'ouvrir cette Assemblée Générale mais je suis aussi un peu inquiet. En effet, une assemblée générale doit être utile, mais pas trop longue, elle doit être statutaire mais pas ennuyeuse. C'est une équation difficile (même pour un prof de math) mais déjà, il faut que je commence par faire court.

C'est la première assemblée que je préside et je vais cependant vous dire quelques mots après trois mois de travail : notre élection date du 30 juin dernier

Si vous permettez, pour commencer, je voudrais remercier très vivement l'ensemble des personnes présentes ce soir pour leur exprimer ma satisfaction de les voir participer à nos débats. Merci à vous toutes et tous pour votre présence.

Je vais vous demander de faire un instant de silence en mémoire de toutes les personnes appartenant à notre grande famille du football décédées au cours de la saison passée.

L'équipe se met en place et se trouve déjà dans l'action : la période estivale n'était pas la plus propice pour la mise en place des commissions et des groupes de travail.

Je ne vais citer que quelques actions déjà engagées par notre équipe :

Pôle Compétitions : des modifications demandées par les clubs sont effectives pour la saison 2012-2013. La formule par poules de la « Coupe des Réserves » et la nouveauté « le Challenge du District » sont opérationnelles et débiteront dès le mois de septembre. C'est un plus pour les clubs dont les équipes jouent dans les deux dernières divisions de District.

Pôle Technique : notre projet phare prend forme et Jean-Michel BELLARD vous en reparlera plus tard dans la soirée.

Pôle financier : ce pôle a également entamé une réflexion dont le but est un retour raisonnable mais significatif en direction des clubs, mais nous aborderons ce sujet plus tard lors de cette assemblée.

Pôle communication : avec Geneviève LANDEAU en capitaine, l'équipe est au travail et vous recevrez prochainement un nouveau document relatant l'info footballistique du département.

Je vous souhaite une bonne Assemblée Générale et je cède la parole à Mr JOUHANDIN, représentant la municipalité de Chalonnes sur Loire.

2) Allocution de Mr Georges JOUHANDIN

Bonsoir, je vous demande d'abord d'excuser notre maire, Madame Stella DUPONT, prise par d'autres obligations ce soir. Je vous remercie d'avoir choisi Chalonnès pour faire votre assemblée générale et en quelques mots, je vais vous présenter notre commune.

Sur le plan touristique, CHALONNÈS SUR LOIRE ne manque pas d'atouts ; elle se positionne comme porte d'entrée du pays du Layon et point de passage privilégié pour le tourisme de découverte de la vallée de la Loire. L'activité de notre commune est surtout viticole, mais nous possédons aussi une zone industrielle conséquente avec les établissements BUCHER - VASLIN.

3) Approbation des PV des AG du 01/09/2011 et du 01/06/2012

Rédigés par Hubert SOURICE, et disponibles sur le site Internet du district, les procès-verbaux de l'assemblée générale non élective du 1^{er} septembre 2011 à LA ROMAGNE et de l'assemblée générale élective du 1^{er} juin 2012 à TRELAZE sont soumis à l'approbation des membres représentant les clubs.

Ces deux procès-verbaux sont approuvés à l'unanimité.

4) Présentation du rapport moral de la saison 2011/2012.

Présenté par le secrétaire général, Hubert SOURICE et envoyé aux clubs le 21 août 2012, ce bilan moral fait ressortir une augmentation du nombre de licences pour la saison de + 0,24%. L'idée reçue que la triste prestation de l'équipe de France en Afrique du Sud avait engendré une baisse des effectifs est une mauvaise information pour notre district. On constate une baisse des effectifs de 8,5 % de 2007 à 2012 mais seulement de -2,5% depuis l'année 2000.

Il ressort que l'accueil des plateaux de foot animation les samedis ne se fait pas dans tous les clubs.

Les statistiques sur l'évolution du nombre d'équipes et le palmarès des clubs à l'issue de la saison 2011-2012 complètent ce rapport moral.

Le rapport moral est soumis à l'approbation de la salle : unanimité

5) Présentation des comptes financiers de la saison 2011/2012

Appuyé par des tableaux et des graphiques, Gérard PAQUEREAU (trésorier général) nous présente le rapport financier de la saison écoulée. Le compte de résultat fait ressortir un excédent de 50 k€ avec des produits et des charges en hausse de près de 7%. Il faut remarquer que le poste « Charges de personnels » représente 45% des charges globales.

Répartition des charges :

Charges de personnels	45 %
Organisation et dotations des compétitions	9%
Frais de fonctionnement des commissions	13 %
Dotations, amortissements et provisions	10 %
Autres (charges externes, consommables impôts et taxes...)	23 %

Répartition des produits :

Redevances licences	28 %
Amendes	25 %
Engagements Championnats et Coupes	17 %
Subventions de fonctionnement	21 %
Autres (produits financiers, stages, recettes coupes...)	9 %

6) Rapport du Commissaire aux Comptes. Approbation

Madame Laurence BESSON-HUBERT, commissaire aux comptes de la société SOREGOR, certifie les comptes présentés conformes et sincères au titre de sa mission. Elle propose de donner quitus au trésorier.

Le rapport financier présenté par le trésorier est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

7) Présentation du budget prévisionnel 2012/2013

Gérard PAQUEREAU présente ensuite le budget prévisionnel 2012-2013 à l'équilibre avec une baisse de produits de 26 K€ (en particulier des amendes) et une hausse des charges de 24 K€ (avec un retour vers les clubs de l'excédent de l'exercice passé).

Dans le cadre d'un retour vers les clubs, voulu par la nouvelle gouvernance, le président Guy RIBRAULT détaille les options validées par le Conseil de District pour la saison à venir.

- Aide au foot animation de 10 K€ (avec la création de la fonction d'expert, ceci vous sera détaillé après la pause par Jean-Michel BELLARD),
- Prise en charge de la totalité des frais d'achats des médailles pour les journées finales de foot à 3 et à 5,
- Aide à la formation,
- Suppression d'une partie du prélèvement effectué sur le compte du club en cas de qualification lors de matchs de coupes et challenges jusqu'à la compétition propre.

Dans cet état d'esprit, le Conseil de District écoutera les propositions des clubs lors des réunions de secteurs.

Le Président Guy RIBRAULT informe la salle que Jean-Yves GAUTIER, ancien président et souhaitant assister à l'énoncé des derniers bilans de sa mandature, nous quittera après la pause.

PAUSE

8) Interventions des personnalités.

Le Président de la Ligue Atlantique, Michel TRONSON, remercie le District pour son invitation. Il est heureux d'assister à la première AG de la nouvelle gouvernance et indique que sa présence n'est justifiée que pour une prise de température de la salle.

Sébastien CORNEC, président du Club Athlétique Chalonnais est heureux d'accueillir l'Assemblée Générale du District et nous présente en quelques chiffres son club qui est promu en ligue régionale cette saison.

Puis Gilles GRIMAUD, Conseiller Général, délégué aux Sports du Conseil Général, nous assure du soutien actif du Conseil Général au sport amateur et au football en particulier. Il fera son possible pour permettre des échanges entre le monde amateur représenté par son président Guy RIBRAULT et le football professionnel avec le président d'Angers SCO : M. Saïd CHABANE. Il invite les personnes présentes à encourager tous les sportifs angevins de haut niveau, aidés par le Conseil Général, lors des prochains jeux olympiques.

9) Sujets présentés :

a) La numérisation des feuilles de matches :

Présentée par Jean-Baptiste AUGEREAU, la numérisation des feuilles de matches de toutes les catégories de compétition de Foot à 11 sera obligatoire à compter de la prochaine saison. Avant les rencontres du week-end, le club éditera la feuille de match pré-imprimée. Son complément ne différera en rien des feuilles de matches de la saison passée. Puis après la rencontre, le club recevant devra scanner la feuille de match et son annexe. Après la saisie du résultat dans le logiciel « Footclubs », le club insérera les documents scannés, en pièces jointes dans le logiciel. Dans un premier temps, il faudra scanner la feuille annexe, même si aucune mention n'y est inscrite : le logiciel est fait ainsi. Une période d'adaptation sera laissée au club pour cette nouveauté et le district sera à la disposition des clubs les samedis 8, 15 et 22 septembre pour renseigner les clubs et les aider dans la gestion de cette nouveauté.

b) Défi de femmes, Femmes de défis :

Alexandra CHIRON, stagiaire au district dans le cadre de ses études, nous explique son projet. Aidée de Geneviève LANDEAU, elle nous présente la journée du 29 septembre 2012 à AVRILLE. L'objectif est de mettre à l'honneur le Football féminin. Toutes les composantes y sont invitées : dirigeantes, éducatrices, joueuses, arbitres...

c) Effet de la nouvelle pyramide senior, sur l'article 66 et sur le statut de l'arbitrage :

Hubert SOURICE présente deux tableaux sur cette incidence.

Article 66 : obligation d'engagements d'équipes de jeunes

Equipes concernées	Obligations
Les équipes de D1 pour accéder en PH (4 équipes)	20 licenciés école de foot (U6 à U11) 2 équipes ou 24 licenciés U12 à U19
Les équipes de D1 pour intégrer la Division Supérieure de District (20 équipes environ)	15 licenciés école de foot (U6 à U11) 1 équipe ou 18 licenciés U12 à U19
Toutes les autres équipes	Sans obligation sauf celle de préparer l'avenir

Statut de l'arbitrage :

Ce qui ne change pas	<ul style="list-style-type: none"> le nombre de joueurs mutés selon situation au 1^{er} juin 2012. les sanctions financières selon règles habituelles
Ce qui change pour la fin de saison 2012-2013	aucune sanction sportive au niveau des accessions SAUF pour les équipes en position d'accession à la PH.

Il est rappelé que pour la saison 2013-2014, l'application stricte des règles du Statut de l'Arbitrage sera appliquée au niveau des accessions.

d) Les coupes Seniors de District :

Après nous avoir informés des nouvelles modalités du déroulement de la coupe des réserves, Hubert SOURICE nous présente le règlement de la nouvelle coupe départementale : « Le Challenge du District ». Il nous annonce le nombre de clubs inscrits dans les coupes départementales.

Les engagements saison 2012-2013	Coupe Anjou	158 équipes	Coupe des Réserves	99 équipes
	Challenge Anjou	156 équipes	Challenge du District	143 équipes

e) Expert Football Animation :

Projet défini sur quatre années, Jean Michel BELLARD nous en présente les contours. Responsable de l'organisation du foot-animation dans son club, l'Expert est le référent de tout ce qui touche au football des plus jeunes. Son rôle est d'encadrer le football d'animation dans son club.

Afin de valoriser sa fonction, des formations seront dispensées au District dès l'automne 2012. Le planning de la saison à venir est défini et le programme en cours d'élaboration. L'Expert aura pour mission d'encadrer, d'informer et il sera l'interlocuteur privilégié des commissions et des techniciens du District.

9) Examen du vœu :

Le club de PELLOUAILLES CORZE FC nous présente un vœu, reçu dans les délais, concernant les ententes pour les équipes B et C des groupements.

« Dans le but à la fois de permettre aux clubs de trouver des solutions d'ententes mais aussi pour gérer parfois les manques d'un Groupement pour constituer une équipe complémentaire, ne serait-il pas envisageable de permettre à ces derniers de faire des ententes pour ses équipes B ou C au-delà des limites imposées pour le moment par le règlement (à savoir 2 ententes sur la durée d'une convention de 4 ans pour les catégories U15 et U17). »

La parole est donnée à Franck CHALUMEAU, président du club, pour l'argumentation.

« La limitation peut entraîner des suppressions d'équipes dans les clubs en insuffisance récurrente et à terme la disparition de ces catégories jeunes dans ces communes.

Aussi cela peut conforter les GJ, leur permettant ainsi de faire évoluer leurs jeunes à leur niveau ce qui est l'un des objectifs de la création d'un Groupement.

S'il est possible d'argumenter ces limites pour une équipe A d'un GJ, l'argumentation semble moins adaptée pour les équipes suivantes. »

Un débat s'instaure entre les participants et aucune tendance ne se dégage à mains levées, lors de l'interrogation du Président Guy RIBRAULT. Nous procédons donc au vote.

Les résultats sont : le vœu est rejeté. Compte tenu du résultat serré de ce vote, le Président convient qu'une réflexion doit avoir lieu sur la gestion des ententes à l'intérieur d'un groupement.

Résultat du vote :

- OUI : 626
- NON : 712
- BLANCS/NULS : 4

10) Informations diverses :

Yohann LHOMMEDE, Conseiller Technique Départemental, nous informe de la rénovation concernant les diplômes fédéraux.

- Animateur Seniors :
 - Certificat Fédéral de Football 3
 - U17 - U19 - Seniors
- Initiateurs II :
 - Certificat Fédéral de Football 2
 - U13 - U15
- Initiateurs I :
 - Certificat Fédéral de Football 1
 - U9 - U11

Tous les certificats seront dispensés sur les sessions de 32 heures.

11) Remises de récompenses :

a) Palmarès de l'Esprit Sportif :

Première division : US CANTENAY EPINARD et
Ajax DAUMERAY
Promotion de Première Division : NUEIL Haut Layon et
FC CHAUDRON ST QUENTIN EN MAUGES
Deuxième Division : ASSP ANGRIE et
ES LA DAGUENIERE LABOHALLE.

b) Coups de Cœur « Challenge de l'arbitrage club » :

Marc CAILLEAU, responsable de la Commission Départementale de Détection, de Recrutement, de Fidélisation des Arbitres explique les critères d'attribution de ces récompenses puis nous annonce les clubs concernés. Une dotation en équipement d'arbitres leur est remise.

- ✓ Union Sportive CANTENAY EPINARD
- ✓ Saint Louis Sport CORON
- ✓ Energie LE MAY SUR EVRE
- ✓ Fraternelle de ST MACAIRE EN MAUGES
- ✓ Association Sportive CERQUEUX PLAINE SOMLOIRE.

c) Bourses d'aides à la formation :

15 contrats « éducateur » et 3 contrats « arbitre » sont distribués aux clubs suivants :

Contrats Educateur :

NDC ANGERS (2 contrats)	SC BEAUCOUZE (2 contrats)
Ajax DAUMERAY (2 contrats)	AS LES PONTS DE CE (2 contrats)
O. SAUMUR FC (2 contrats)	ES SEGRE (2 contrats)
FC LOUET JUIGNEEN	FC LA TOURLANDRY (2 contrats)

Contrats Arbitre :

Salle Aubry Poitevineière

EA Tessoualle (2contrats)

Le président Guy RIBRAULT remercie le Club de Chalennes pour l'organisation, puis clôt l'assemblée Générale et souhaite un bon retour à tous les participants.

Avant de terminer ce procès-verbal, il convient de remercier tous ceux qui ont contribué au bon déroulement de cette assemblée et à Jack GASTINEAU pour la préparation du support informatique permettant aux présents de mieux suivre les débats. Merci aux membres du district qui ont accueilli les représentants des clubs et au personnel du district pour sa présence lors de l'émargement. Merci enfin à Sébastien CORNEC et à son équipe pour la qualité de l'accueil pour cette assemblée générale chalonnaise.

Le Président
Guy RIBRAULT

Le Secrétaire
Jean-Baptiste AUGEREAU